

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro : 20241211DEC134

Objet: Avenants aux marchés relatifs aux travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot : lot n° 2, 3, 7 et 12

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU les marchés relatifs aux travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot et plus particulièrement les lots n° 2, 3, 7 et 12,

CONSIDERANT qu'en cours d'exécution des prestations ont été supprimées,

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n° 2 au marché n° 2023-614 :

- Titulaire : PAILLASSEUR FRERES – MACONNERIE TRAVAUX PUBLICS SARL – 69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE
- Dénomination du marché : Travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot n° 2 : Gros oeuvre – Maçonnerie
- Objet : Suppression de prestations
- Montant : - 5 305,50 euros H.T.

Article 2 : de signer l'avenant n° 2 au marché n° 2023-616 :

- Titulaire : HUGONNARD SAS – 38300 SAINT-SAVIN
- Dénomination du marché : Travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot n° 3 : Mur à ossature bois/Charpente/Couverture polycarbonate
- Objet : Suppression de prestations
- Montant : - 1 800 euros H.T.

Article 3 : de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2023-620 :

- Titulaire : TOFFOLETTI SARL – 01120 DAGNEUX
- Dénomination du marché : Travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot n° 7 : Menuiserie intérieure bois/Mobilier/Cloison mobile
- Objet : Suppression de prestations
- Montant : - 1 378,86 euros H.T.

Article 4 : de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2023-637 :

- Titulaire : CN2I SARL – 69530 BRIGNAIS
- Dénomination du marché : Travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot
- Lot n° 12 : Electricité courant fort/Courant faible
- Objet : Suppression de prestations
- Montant : - 2 740 euros H.T.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Article 6 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 7 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,



Travaux d'extension GS Pierre Cot

Lot 2 : Gros œuvre - Maçonnerie

N° 2023-614

Avenant n°2

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten - CS 30012 - 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale,

Ci-après « La Ville de BRON »

Et

L'entreprise PAILLASSEUR FRERES – MACONNERIE TRAVAUX PUBLICS (MTP), Société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 26 rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord Z. Terre Valet – 69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon, sous le numéro de SIRET489 356 741, représentée par son Directeur d'Exploitation, Monsieur Yann PAILLASSEUR, dûment habilité à cet effet.

Ci-après « le titulaire »

Préambule

Par acte d'engagement notifié le 19 avril 2023, la Ville de BRON a confié à l'entreprise PAILLASSEUR FRERES le marché n° 2023-614 concernant les travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot — lot 2 : Gros œuvre, pour un montant de 155 213,30 € H.T.

En cours d'exécution du chantier, des prestations ont été supprimées.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en moins-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Tirant sismique en béton armé coffre y compris fouille : - 655,50 € HT
- Fut en béton armé coffre : - 300 € HT
- Trous et scellement divers : - 1600 € HT
- Siphon de sol en PVC : -200 € HT
- Fut en béton armé coffre : - 2 550 € HT

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à – **5 305,50 € H.T.**

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°2	Marché initial + avenant n°2
Montants en € H.T.	155 213,30 €	-5 305,50 €	149 907,80 €
% de diminution		-3,4 %	

ARTICLE 4 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A, le

PAILLASSEUR FRERES

Le Maire,

Jérémie BRÉAUD

gregory
roybet

Signature numérique
de gregory roybet
Date : 2024.12.02
14:25:03 +01'00'



Travaux d'extension GS Pierre Cot

**Lot 3 : Mur à ossatures bois / Charpente /
Couverture polycarbonate**

N° 2023-616

Avenant n°2

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten - CS 30012 - 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale,

Ci-après « La Ville de BRON »

Et

L'entreprise HUGONNARD, Société par Action Simplifiée, dont le siège social est 145 route de Pré Chatelain – 38300 SAINT-SAVIN, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Vienne, sous le numéro de SIRET 432 528 438 000 26, représentée par son Dirigeant, Monsieur Frédéric SANDAU, dûment habilité à cet effet.

Ci-après « le titulaire »

Préambule

Par acte d'engagement notifié le 19 avril 2023, la Ville de BRON a confié à l'entreprise HUGONNARD le marché n° 2023-616 concernant les travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot — lot 3 : Mur à ossatures bois / Charpente / Couverture polycarbonate, pour un montant de 255 230,26 € H.T. + Prestation Supplémentaire Éventuelle : Abris de vélos de 5 260,00 H.T., soit un total de 260 490,26 € H.T.

En cours d'exécution des prestations, des prestations ont été supprimées.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en moins-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Suppression du poste 11-05-10-00 de la DPGF : "points d'ancrage et ligne de vie pour la maintenance de la couverture du préau _maternelle" ; - 1 800 € HT

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à - 1 800,00 € H.T.

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°1	Avenant n°2	Marché initial + avenant n°1 + avenant n°2
Montants en € H.T.	260 490,26 €	5 643,00 €	-1 800,00 €	264 333,26 €
% de variation		+ 2,166 %	-0,691%	+ 1,475 %

ARTICLE 4 : RÉVISION DE PRIX

Les clauses de révision des prix ne s'appliquent que sur le marché initial. Le montant de l'avenant est donc conclu à prix ferme.

ARTICLE 5 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHÉ INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A St Savin, le 27.11.2024

A BRON, le

Entreprise HUGONNARD

Le Maire,
Jérémié BRÉAUD


TAPIO
HUGONNARD SAS
145 route de Pré Chatelain
38300 SAINT SAVIN
Tél : 04 74 28 99 70
Siret 432 528 438 0026



Travaux d'extension GS Pierre Cot

Lot 7 : Menuiserie intérieure bois / Mobilier / Cloison mobile

N° 2023-620

Avenant n°1

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten - CS 30012 - 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale,

Ci-après « La Ville de BRON »

Et

L'entreprise TOFFOLETTI, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 77 ancienne route de Nievroz – 01120 DAGNEUX, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG-EN-BRESSE, sous le numéro de SIRET 340 488 824, représentée par son Gérant, Monsieur Guy CAPELLARO, dûment habilité à cet effet.

Ci-après « le titulaire »

Préambule

Par acte d'engagement notifié le 19 avril 2023, la Ville de BRON a confié à l'entreprise TOFFOLETTI le marché n° 2023-620 concernant les travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot — lot 7 : Menuiserie intérieure bois / Mobilier / Cloisons mobiles, pour un montant de 94 035,00 € H.T.

En cours d'exécution du chantier, des prestations ont été supprimées.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en moins-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Dépose 6 vitrages CF 1/2 en imposte de la nouvelle BCD : +1 845,00 €
- Fourniture et pose de cimaises et caisson médium : + 470,00 €
- Travaux non réalisés (tableau triptyque, plinthes ancienne BCD) : -3 343,86 €
- Moins-value pour suppression de l'ossature des stylobates : - 350,00 €

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à – 1 378,86 € H.T.

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°1	Marché initial + avenant n°1
Montants en € H.T.	94 035,00 €	- 1 378,86 €	92 656,14 €
% de diminution		-1,47 %	

ARTICLE 4 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHE INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A Dagneux..., le 26/11/2024

TOFFOLETTI SARL

Le Maire,

Jérémie BRÉAUD

m^en^eu^eis^erie
toffoletti
77 ancienne route de Niévroz
ZA Pré Seigneurs - 01120 Dagneux
04 78 32 10 25
340 485 824 00038 APE 4332A - SARL 80 000 €



Travaux d'extension GS Pierre Cot

Lot 12 : Électricité courant fort / Courant faible

N° 2023-637

Avenant n°1

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten - CS 30012 - 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BRÉAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale,

Ci-après « La Ville de BRON »

Et

L'entreprise CN2I, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 22 bis chemin des Aigais – 69530 BRIGNAIS, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON, sous le numéro de SIRET 480 798 735, représentée par son Gérant, Monsieur Jean-Michel GUÉRIN, dûment habilité à cet effet.

Ci-après « le titulaire »

Préambule

Par acte d'engagement notifié le 19 avril 2023, la Ville de BRON a confié à l'entreprise CN2I le marché n° 2023-637 concernant les travaux d'extension du groupe scolaire Pierre Cot — lot 12 : Électricité courant fort / Courant faible, pour un montant de 74 764,50 € H.T.

En cours d'exécution du chantier, des prestations ont été supprimées.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en moins-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Ajout luminaires, câbles informatiques, plaque cuisson, store verrière, contrôle d'accès, reprise des plans : +11 125,00 €
- Moins-value pour luminaires tableau, postes de travail BCD, vidéophonie, baie de brassage : - 13 865,00 €

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux s'élève à – 2 740,00 € H.T.

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°1	Marché initial + avenant n°1
Montants en € H.T.	74 764,50 €	- 2 740,00 €	72 024,50 €
% de diminution		-3,66 %	

ARTICLE 6 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHÉ INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A Brignais, le 25 Novembre 2024

CN2I

Le Maire,

Jérémie BRÉAUD


CN2I
22 bis chemin des Aigais 69530 BRIGNAIS
Tél. 06 01 08 41 78
Mail : contact@cn2i-elec.fr
SIREN : 480 798 735

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le 06/01/2025



ID : 069-216900290-20241211-20241211DEC134-AU